

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST–LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
15 NOVEMBRE 2023
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la neuvième rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 15 novembre 2023, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres

ABSENCES

M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
---------------------------------	---

Présence de 4 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 23-09-01** Ouverture de l'assemblée
- 23-09-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-09-03** Période d'information des membres du conseil municipal
- 23-09-04** Questions et commentaires du public
- 23-09-05** Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 octobre
- Affaires découlant du procès-verbal
- 23-09-06** Suivi des dossiers en cours
- Planification urbaine pour les boul. Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (*suivi*)
 - Demande pour que les chauffeurs du RTC respectent la limite de vitesse dans le secteur du parc de la Colline (*suivi*)
 - Concernant les avis publics en cas d'infestation des rats (*suivi*)
 - Campagne RaLENTir (*suivi*)
- 23-09-07** Nouveaux dossiers
- Demande de rencontre de rencontre avec le député de Vanier-Les Rivières Mario Asselin (*résolution*)
 - Sécurité routière sur le boulevard Pierre-Bertrand (*résolution*)
 - Phase 2 du projet de sécurité routière (*résolution*)
- 23-09-08** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants :
- Table de concertation vélo
- 23-09-09** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Secrétariat
 - Trésorerie
- 23-09-10** Divers/varia
- 23-09-11** Levée de l'assemblée

23-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

23-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. HÉLÈNE LANCUP DUMENT APPUYÉE PAR M. BRANN BLANCHETTE-EMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉE

23-09-03 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Véronique Dallaire présente les principales activités à venir :

- Prochain conseil de quartier (12 décembre 2023) : il y aura probablement une séance d'information pour un projet d'agrandissement de la Garderie Les amis d'Alex et Fanny sur la rue des Brumes (à confirmer).
- Trottoir sur rue de la Belle-Arrivée : analyse en cours concernant la prolongation du trottoir pour favoriser les déplacements des élèves vers l'Académie St-Louis.
- Intersection Robert-Bourrassa et Beaurevoir : intersection problématique, analyse demandée pour avoir des mesures d'atténuation pour améliorer la circulation.
- Visite des résidents du Marc-Aurèle : les résidents ont des préoccupations sur la rue Gertrude-Roy, car le temps de traverse pour le boul. Lebourgneuf est trop court. Le feu a été allongé de 5 secondes. Priorité de virage à gauche est également allongé. Les bateaux pavés ont aussi été réparés jusqu'à la rue St-Jacques.

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère présente les principales activités à venir :

- Rencontre d'information citoyenne du 14 novembre a été populaire et a permis de soulever quelques enjeux pour lesquels M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère fera les suivis.
- 25-26 novembre : marché de Noël du cercle des fermières de Neufchâtel au Centre communautaire Charles-Auguste-Savard.
- 18 novembre : conférence de l'ANCQ pour la Journée Internationale des Hommes à l'Hôtel Courtyard.
- En ce moment : demandes de consultation sur les groupes Facebook de l'arrondissement des Rivières pour demander l'avis des citoyens pour les parcs à chien.

- Communiqué de la Ville de Québec : Québec animé pour les fêtes sur le [site](#) de la ville. Il y a 85 événements d'ici le jour de l'an.
- Retour de l'appel de projets pour l'aménagement de jardins partagés pour les entreprises et institutions à but lucratif et non lucratif. Demandes doivent être faites avant le 15 février 2024.
- Ramassage des feuilles : beaucoup d'arbres ont encore leurs feuilles, ce qui complique le ramassage. Les équipes de ramassage s'adaptent, il faut appeler au 311 au besoin.

23-09-04 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1: un citoyen indique ne pas être capable d'imprimer le procès-verbal du mois de septembre.

R1 : M^{me} Éloïse Gaudreau va vérifier la disponibilité du document.

Q2 : en lien avec le tramway, un citoyen demande si le conseil de quartier a eu à se prononcer au conseil de quartier de la Haute-Ville.

R2 : M^{me} Lise Bilodeau n'a pas été invitée à faire partie de ce groupe, non plus que les arrondissements de St-Émile, Montchâtel et Neufchâtel.

R3 : M. Martin Trudel indique que cette résolution conjointe a été discutée lors de la table de concertation vélo.

23-09-05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2023

- Affaires découlant du procès-verbal du 18 octobre 2023 :
 - Appui pour le projet de Trottoirs Actifs a été envoyé à Rose-Camille Drolet par M^{me} Éloïse Gaudreau.
 - La circulation à certaines intersections est encore problématique

SUR UNE PROPOSITION DE M. BRANN BLANCHETTE-ÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2023.

ADOPTÉE

23-09-06 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

SUIVI : M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

- Vitesse des autobus du RTC : demande de surveillance policière faite.

- Avis publics en cas d'infestation de rats : devrait avoir lieu au printemps, des démarches sont en analyses. La résolution a aussi été déposée à l'équipe de prévention et contrôle du milieu par M^{me} Éloïse Gaudreau; réponse prévue le 4 décembre.
- Pierre-Bertrand : pas de nouveau
- Projet de Trottoirs Actifs : en cours d'analyse.
- Galeria : orientation choisie est de garder 14 étages et de modifier l'architecture, améliorer la projection au sol afin de diminuer l'ombrage et perception de hauteurs (1205 boul. Lebourgneuf)

Autres suivis :

- Planification urbaine pour les boul. Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand (*suivi*) : résolution déposée par M^{me} Éloïse Gaudreau, suivi en janvier.
- Demande pour que les chauffeurs du RTC respectent la limite de vitesse dans le secteur du parc de la Colline (*suivi*) : M. Jean Rochette indique que le RTC a répondu favorablement et que la demande sera acheminée au département de la sécurité routière du RTC pour que des vérifications soient effectuées. Aucun autre suivi ne sera effectué par la suite.
- Campagne RaLENTir (*suivi*) : une rencontre a eu lieu afin de refaire une demande de subvention. La nouvelle demande inclura des bandes réfléchissantes (qui se portent sur les vêtements) afin d'augmenter la visibilité des personnes et de nouvelles pancartes. La date limite pour soumettre le formulaire est le 30 novembre 2023.

ATTENDU QU'il y a encore plusieurs problématiques de vitesse dans les rues de différents quartiers;

ATTENDU QUE, la sécurité de tous est une priorité pour les membres du conseil de quartier;

ATTENDU QUE, les moyens proposés permettront d'augmenter la visibilité des piétons et cyclistes;

RÉSOLUTION 23-CA-45

CONCERNANT LA NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CAMPAGNE RALENTIR SUR UNE PROPOSITION DE M. BRANN BLANCHETTE-EMOND DUMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf mandate M. Martin Trudel afin de refaire une demande de subvention pour les bandes réfléchissantes et les pancartes RaLENTir.

ADOPTÉE

23-09-07 NOUVEAUX DOSSIERS

- Demande de rencontre avec le député de Vanier-Les Rivières Mario Asselin

ATTENDU QUE les projets d'aménagement du boul. Pierre-Bertrand ne sont pas présentés de façon proactive au conseil de quartier;

ATTENDU QUE, le conseil de quartier souhaite avoir l'appui du député dans ses démarches auprès de la Ville de Québec;

RÉSOLUTION 23-CA-46

CONCERNANT LA DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ DE VANIER-LES-RIVIÈRES (M. MARIO ASSELIN) SUR UNE PROPOSTION DE MME LISE VILLENEUVE DUMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf demande une rencontre auprès du député, M. Mario Asselin. Pour ladite rencontre, le conseil de quartier sera représenté par M. Jean Guylar Darcelin, M. Martin Trudel et M^{me} Lise Bilodeau. M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère sera également présente à titre de conseillère municipale.

ADOPTÉE

- Planification urbaine

ATTENDU QU'il y a encore sur le territoire du secteur Neufchâtel est-Lebourgneuf plusieurs terrains vacants à construire;

ATTENDU QUE, le territoire du secteur Neuchâtel est-Lebourgneuf fait l'objet régulièrement de demande de densification;

ATTENDU QUE, toute nouvelle construction ne fait qu'augmenter la pression sur la circulation routière déjà problématique;

RÉSOLUTION 23-CA-47

CONCERNANT L'ÉCHÉANCIER DE RÉFECTION DU BOULEVARD PIERRE-BERTRAND SUR UNE PROPOSTION DE M. MARTIN TRUDEL DUMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf demande au Service de transports et de mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec qu'il lui soit présenté l'échéancier de la réfection du boulevard Pierre-Bertrand au nord de l'autoroute 40, de même que l'échéancier de la construction du viaduc prévu à l'intersection du boulevard Lebourgneuf et de l'autoroute Robert-Bourassa (autoroute 740).

ADOPTÉE

- Demande de reconduction du programme de mobilisation de la sécurité routière

ATTENDU QUE, le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec arrive à sa fin;

ATTENDU QUE, le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec est spécifiquement dédié à la sensibilisation de la population sur le sujet de la sécurité routière;

ATTENDU QUE, la sensibilisation à la sécurité routière a une portée limitée sur les individus dans le temps;

ATTENDU QUE, dans certains cas des besoins en aménagement urbain (éphémères et non permanents) sont nécessaires;

ATTENDU QUE, les CQ ressentent le besoin d'agir efficacement et d'utiliser les subventions avec pertinence et ciblées sur des besoins spécifiques de chaque quartier de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE, les administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec agissent à titre bénévole et ne dispose pas des capacités multidisciplinaires et le temps nécessaire à la mise en place d'activités dans tous les domaines et que des associations avec d'autres conseils de quartier sont nécessaires et doivent être encouragées et facilitées par la Ville de Québec;

ATTENDU QUE, l'expertise développée par les administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec en relation aux nombreuses activités et interventions organisées au cours des 4 dernières années de ce programme;

ATTENDU QU'encore beaucoup de projets et d'interventions en relation à la sécurité routière sont encore nécessaires afin de faire diminuer les divers accidents;

RÉSOLUTION 23-CA-48

CONCERNANT LA RECONDUCTION DU PROGRAMME DE MOBILISATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR UNE PROPOSTION DE M. MARTIN TRUDEL DUMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf demande à la ville de Québec de reconduire pour une autre période de 4 ans le programme de sécurité routière, d'augmenter le montant de la subvention à 5000\$ par année, de permettre que les sommes non dépensées soient reconduites sur un ou des projets de sécurité routière lors des années subséquentes, de permettre aux conseils de quartier que les sommes non dépensées durant ce programme puissent être utilisées pour d'autres activités ou interventions jugées nécessaires par les administrateurs (sans affecter le budget d'exploitation, autre subvention possible ou autre initiative), d'élargir la portée d'action de la subvention en permettant d'élaborer des plans d'aménagement urbain (modélisation de rue) en fonction des besoins et en partenariat avec la Ville de Québec et les écoles, de pouvoir bénéficier, lorsque possible, des installations, équipements et du personnel de la Ville de Québec pour réaliser des événements ou activités similaires (comme celles du conseil de quartier de Val-Bélair- angles morts des autobus,

camions et niveleuses) et de pouvoir prendre en charge et de l'étendre à l'ensemble du territoire de la Ville de Québec.

ADOPTÉE

23-09-08 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :

- Table de concertation Vélo :

Des discussions auront lieu lors de la prochaine rencontre du 21 novembre, en lien avec la résolution sur la reconduction du programme de sécurité routière.

23-05-09 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

Trésorerie

M^{me} Villeneuve indique que le solde est de 805,99 \$ au 30 septembre 2023. Après avoir acquitté les frais de service pour le mois de septembre (2,95 \$) et les frais de secrétariat (90\$), le solde est de 713,04\$ au 31 octobre 2023.

Les prévisions budgétaires pour la fin de 2023 indiquent un solde anticipé de 87\$ et un solde de 280\$ pour la sécurité routière.

Secrétariat

RÉSOLUTION 23-CA-49

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 15 NOVEMBRE 2023.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 90 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

Correspondance :

- Plusieurs demandes de pancartes ont été reçues pour la campagne RaLENTir : il faudra réfléchir à des façons de les distribuer autrement qu'en présence le mercredi soir. Véronique Dallaire propose de les garder au bureau du conseil de quartier. M. Martin Trudel et M. Jean Guyler Darcelin en ont distribué en porte à porte. Il en reste 200.
- Demande de renouvellement de l'assurance-responsabilité pour les administrateurs a été remplie par Éloïse Gaudreau. La ville assume les frais.

23-08-10 DIVERS/VARIA

Aucun

23-08-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 00.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*